Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS MV

Culture générale et expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Les pratiques collaboratives et leurs effets sur les liens sociaux (1 question) **Page 3**

2. La société nous rend-elle solidaires ? (1 question) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsmv.fr/assets/annales/bts-mv/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MV - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Les pratiques collaboratives et leurs effets sur les liens sociaux

Le corpus réunit une étude sur l'économie collaborative, un reportage sur le coworking, un extrait de Jean Giono opposant artisanat autonome et travail spécialisé, ainsi qu'un dessin consacré au covoiturage. Il invite à examiner les promesses et les limites de la coopération, de la solidarité et du lien social.

Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus : l'étude d'Émilie Daudey et Sandra Hoibian sur la société collaborative, l'article d'Emmanuelle Andreani-Facchin et Antoine Mestres sur le coworking, l'extrait de Jean Giono et le dessin de Rémi Malingrey sur le covoiturage.

Problématique : les pratiques collaboratives créent-elles une solidarité réelle, ou une proximité souvent limitée par l'intérêt individuel et les contraintes économiques ? **Plan :** leurs promesses de partage et de lien, puis leurs limites.

Axe	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Nature, idée directrice et procédés	Étude sociologique de Daudey et Hoibian, fondée sur une enquête et des chiffres. Elle confronte les idéaux de l'économie collaborative à ses usages réels.	Reportage de Andreani-Facchin et Mestres. Descriptions et témoignages opposent le discours promotionnel du coworking aux expériences vécues.	Texte argumentatif de Giono. L'opposition entre l'artisan autonome et l'ouvrier spécialisé, renforcée par les répétitions et les antithèses, dénonce la perte de liberté.	Dessin de presse de Malingrey sur le covoiturage. L'accumulation caricaturale des passagers dans la voiture crée un effet comique.
Partage et liens sociaux	Les échanges peuvent favoriser les rencontres et l'engagement, mais les liens de plateforme sont souvent faibles. Les relations étroites concernent davantage les associations ou l'habitat participatif.	Le coworking peut rompre l'isolement et permettre des échanges, mais la cohabitation ne suffit pas à créer une communauté.	Le texte met surtout l'accent sur l'autonomie de l'artisan, opposée à la dépendance de l'ouvrier envers l'entreprise.	Le covoiturage rassemble des personnes dans un véhicule partagé ; le dessin en exagère la promiscuité.
Limites et tensions	Les économies ou gains d'argent constituent l'avantage principal pour 67 % des Français. Les plateformes laissent peu de contrôle aux usagers et la collaboration reste souvent compatible avec l'intérêt individuel.	Les rencontres peuvent gêner la concentration ou être évitées. Les travailleurs restent confrontés à la précarité et aux codes du bureau.	La spécialisation réduit le travailleur à une tâche et le rend dépendant de l'entreprise, contrairement à l'artisan qui maîtrise son métier.	L'image montre la promiscuité du trajet partagé, sans démontrer à elle seule l'existence de liens durables.
Rédaction intégrale proposée	Les pratiques collaboratives se développent dans les échanges entre particuliers comme dans les nouveaux espaces de travail. Elles favorisent le partage et peuvent rapprocher les individus, mais ne produisent pas nécessairement une solidarité durable. Ces pratiques répondent d'abord à des intérêts concrets. Le partage d'un véhicule, d'un logement ou d'équipements permet de mutualiser des ressources et de réaliser des économies. Dans l'étude de Daudey et Hoibian, 67 % des Français citent les économies ou les gains d'argent comme principal avantage. Le dessin de Malingrey représente le covoiturage sur le mode comique : les passagers s'entassent dans la voiture, donnant à voir une expérience commune. Le coworking offre, lui aussi, une possibilité de sortir de l'isolement, d'échanger des compétences et de rencontrer d'autres travailleurs. Certaines formes d'engagement, comme les associations ou l'habitat participatif, peuvent même permettre de nouer des liens étroits. Mais la proximité ne suffit pas à créer une véritable communauté. Les échanges sur les plateformes se réduisent souvent à des relations ponctuelles, comparables à celles d'une transaction commerciale. La recherche de gains demeure importante et les usagers contrôlent peu les règles des services qu'ils utilisent. Le reportage sur le coworking révèle le même écart entre l'idéal collectif et la réalité : Mélissa peine à se concentrer, tandis que d'autres travailleurs évitent les conversations. Enfin, Giono montre que l'organisation économique peut aussi restreindre l'autonomie. Son père, artisan, maîtrisait toutes les étapes de son travail et pouvait choisir où vivre. L'ouvrier spécialisé, réduit à une seule tâche, dépend au contraire de l'entreprise et perd sa liberté de mouvement. Ainsi, les pratiques collaboratives ouvrent des possibilités de partage et de rencontre, mais leur portée solidaire dépend de l'engagement réel des participants. L'intérêt individuel, les relations superficielles ou la dépendance économique en limitent parfois les effets.			

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collaboratives permettent le partage et parfois des liens durables, mais l'intérêt individuel, les relations superficielles et la dépendance économique en limitent souvent la portée solidaire.

2. La société nous rend-elle solidaires ?

La question porte sur la capacité de la société à rendre les individus solidaires. La réponse argumentée doit s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » S'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Introduction. Vivre ensemble nous met en relation, mais ne suffit pas à créer une solidarité véritable. La société peut la favoriser comme la freiner.

Des occasions d'entraide. Le document 1 montre que près d'un Français sur deux associe les pratiques collaboratives aux rencontres. Les dons, les associations et les projets communs peuvent donc tisser des liens durables. Le coworking du document 2 rapproche des travailleurs isolés, tandis que le covoiturage du dessin de Rémi Malingrey partage un trajet, même si ses passagers y sont caricaturalement entassés. Dans *Les Misérables*, Victor Hugo illustre aussi l'aide apportée aux plus vulnérables.

Des limites. L'intérêt individuel reste souvent premier : 67 % des Français cités dans le document 1 privilégient les économies. Le coworking peut également laisser place à l'indifférence. Ainsi, la société ouvre des possibilités, mais la solidarité dépend d'engagements concrets et durables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société offre des occasions de solidarité, sans la garantir. Elle devient réelle lorsque les individus et les institutions s'engagent durablement envers les autres.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture générale et expression, session 2019, code CULTGEN, d'une durée de 4 heures, sans coefficient imprimé. Sous le thème « Seuls avec tous », le sujet demande une synthèse de quatre documents puis une réflexion personnelle sur la solidarité. Le corpus explore l'économie collaborative, le coworking, l'autonomie professionnelle et le covoiturage, mobilisant synthèse, argumentation et références culturelles.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent être motivées par l'intérêt individuel autant que par l'altruisme.
- Un échange ou une transaction crée parfois des liens faibles, sans garantir une solidarité durable.
- Le coworking rapproche des travailleurs, mais leur cohabitation ne garantit pas la coopération.
- La division du travail peut accroître l'efficacité tout en réduisant l'autonomie et la maîtrise d'un métier.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, confronter les documents sans donner d'avis personnel.
- Distinguer la cohabitation, l'échange et la coopération solidaire.
- Pour l'écriture personnelle, défendre une réponse argumentée et l'étayer par le corpus et des références personnelles.
- Respecter les critères annoncés : synthèse objective, concise et ordonnée ; écriture personnelle argumentée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse du corpus ?

Repérez les idées communes et les nuances des quatre documents, puis regroupez-les en axes cohérents. Rédigez une synthèse concise et ordonnée, en reliant les points de vue sans ajouter votre opinion personnelle.

Q : Les pratiques collaboratives sont-elles nécessairement solidaires ?

Non. Le corpus montre qu'elles peuvent reposer sur l'altruisme, mais aussi sur l'économie ou l'intérêt individuel. Elles favorisent parfois les rencontres, sans garantir une coopération réelle ni la création de liens durables.

Q : Comment gérer le temps entre les deux parties ?

L'épreuve dure quatre heures. La synthèse vaut 40 points et l'écriture personnelle 20 points. Réservez du temps pour analyser les quatre documents, élaborer les deux travaux et relire votre copie avant de la rendre.

Q : Quels critères de rédaction sont explicitement demandés ?

La synthèse doit être objective, concise et ordonnée. L'écriture personnelle doit répondre de façon argumentée à la question et s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsmv.fr/assets/annales/bts-mv/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS MV - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Maintenance des Véhicules : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.